

6 Société et Culture

Enseignement supérieur/Préparation à la mobilité étudiante vers la France

Des offres de formation proposées sur place en attendant

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

La signature d'une convention de partenariat, mercredi à l'Institut français, entre Campus France et l'Université franco-gabonaise Saint-Exupéry (UFGSE) va désormais permettre aux étudiants gabonais non partants de débiter leur intégration dans le système universitaire français tout en renforçant leurs compétences linguistiques et en ayant un accès privilégié aux activités cumulées (médiathèque, spectacle, etc.).

CAMPUS France et l'Université franco-gabonaise Saint-Exupéry (UFGSE) désormais liés dans une convention de partenariat. Ceci, au bénéfice de 200 étudiants gabonais, dans le cadre de la préparation au



Photo : Frédéric Serge Long

La signature de la convention de partenariat entre le Pr Raymond Mayer (UFGSE) et Sandrine Tindjogo (Campus France).

départ des candidats à la mobilité étudiante vers la France.

La cérémonie de signature de cette union s'est déroulée mercredi matin à l'Institut français de Libreville, en présence notamment de Sandrine Tindjogo, responsable de Campus France, et du Pr Raymond Mayer, président de

l'UFGSE.

Au bénéfice de 200 étudiants gabonais, ce partenariat vise à permettre l'accès à 40 heures de cours sur objectifs universitaires pour des candidats non partants ayant déposé une demande d'admission dans des établissements d'enseignement supérieurs français. Ces cours



Photo : Frédéric Serge Long

La photo de famille avec toutes les personnes présentes à la cérémonie à l'Institut français de Libreville.

dispensés par le département de langue de l'Institut français visent notamment à faciliter leur intégration dans le système universitaire en France, tout en renforçant leurs compétences linguistiques et en leur offrant un accès privilégié aux offres cumulées de l'Institut français (médiathèque, specta-

cle, etc.)

Cet accord va permettre aux étudiants non partants de commencer ou poursuivre des études supérieures dans une université reconnue par Campus France comme un "établissement d'enseignement supérieur français à l'étranger".

Pour rappel, l'UFGSE est à la fois titulaire d'un part-

nat public-privé avec le gouvernement gabonais et conventionné avec 5 universités françaises, dont deux dans les villes de Toulouse et Lyon en délocalisation du diplôme de Master en droit-économie et gestion. Les modalités d'inscription pour la rentrée du 1er octobre 2018 sont déjà disponibles.

EEG/Synode national de fin de mandat

Les activités se poursuivent

Sveltana NTSAME
NDONG

Libreville/Gabon

LES travaux du synode national de fin de mandat de l'Église évangélique du Gabon (EEG) se sont poursuivis hier à Libreville (Baraka Mission) avec au menu plusieurs activités dont la présentation des rapports des différentes commissions synodales ainsi que celui de la pastorale tenu dernièrement à Essassa.

Ce conclave électif devant s'étendre jusqu'à dimanche prochain a été marqué mercredi dernier par un culte solennel dit par le révérend docteur Patrick Souamy. Dans lequel le serviteur de Dieu expliquait à ses ouailles toute la responsabilité cachée derrière la foi en Jésus-Christ. Aussi, en s'appuyant sur l'exhortation faite par Jésus à ses disciples en ces termes : « si vous voulez



Photo : SNN

Les responsables de l'EEG et leurs hôtes à l'ouverture du synode national.

avoir la vie, vous devez manger mon corps et boire mon sang » contenue dans le livre de Jean, chapitre 6, verset 51-52 de la Bible, le révérend Dr Patrick Souamy a voulu montrer aux uns et aux autres que « le fait de croire, c'est quelque chose de sérieux. Malheureusement dans nos sociétés de consommation, aujourd'hui, le fait de croire est devenu une mode. Mais au-delà de ce fait, il y a une responsabilité vis-à-vis de soi, d'autrui, de la société et

beaucoup plus vis-à-vis du divin », a-t-il dit. En clair, l'essentiel pour chaque chrétien serait de se préoccuper du type de relation qu'il entretient avec son Dieu.

Une méditation qui a coïncidé avec la thématique "Dieu dans son l'Église" qui aura servi de fil conducteur à la mandature qui s'achève, comme l'a d'ailleurs fait remarquer le pasteur président sortant de l'EEG, le révérend Jean-Jacques Ndong

Ekouaghé. Lequel rappelait que « j'avais dit, moi et mon équipe, qu'il fallait remettre Dieu dans son Église, et Dieu dans les cœurs de ceux qui participent à la vie de

l'église. Et comme si Dieu voulait me dire au moment où tu pars, un frère vient encore renforcer cette idée. Parce que, tant que Dieu ne prendra pas toute la place

qui lui revient dans cette église, et que ce sont les hommes qui veulent s'en accaparer, nous aurons toujours des difficultés», a-t-il averti.



Photo : SNN

L'assemblée des fidèles a répondu favorablement à ce rendez-vous.

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE
ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de la loi 003/2012 du 13 Août 2012, portant ratification de l'ordonnance n° 5/PR du 13 février 2012 fixant le régime de la propriété foncière en République Gabonaise, le Conservateur de la Propriété Foncière porte la connaissance du public que des procédures d'immatriculation sont engagées suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis, passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N° de la R.I.	Date de la R.I.	Parcelle	Section	Ville ou District
13 597	04/07/2018	260	F	Akanda
13 598	04/07/2018	Hors section		Akanda
13 613	19/07/2018	128	YE3	Akanda
13 614	19/07/2018	222	YG9	Akanda
13 621	25/07/2018	89	AO	Libreville

Le Conservateur
Pascal ESSANGA